



Marsens, le 7 novembre 2024

Recommandé
Conseil d'État incorpore
Route des Arsenaux 41
1700 Fribourg

Recommandé
Tribunal Cantonal
Chambre pénale
Rue des Augustins 3
1700 Fribourg

Plainte de Marc FAHRNI et Commune de la Verrerie du 12 juillet 2024 Procureur général et Ministère Public dans son ensemble, corrompus Récusations

Madame, Monsieur,

Le 15 octobre 2024, le TAGES ANZEIGER et FORUM de la RTS, dénonçaient les violations de la séparation des pouvoirs :

39 % DES JUGES SUISSES REMETTENT EN QUESTION LEUR INDÉPENDANCE ET RESSSENTENT LA PRESSION DES PARTIS

Votre Procureur général arbitraire et corrompu, m'a convoqué pour le mardi 13 novembre 2024 à 09.00 H dans le cadre de l'instruction qu'il entend ouvrir à la suite d'une plainte abusive déposée par le Député et Syndic de la Verrerie.

Comme vous pourrez en prendre connaissance dans le Communiqué joint et suite au **recours** que je vous ai adressé le 12 octobre 2024 et **auquel vous n'avez pas répondu à ce jour**, je n'ai pas l'intention de me rendre au traquenard que ces deux margoulins ont mis en place.

Je vous somme de me confirmer sans délai, la récusation de l'ensemble des Procureurs du Canton et d'ordonner l'ouverture d'une enquête à l'encontre des deux protagonistes. Ma détermination était suffisamment claire sur l'aspect abusif de la plainte FAHRNI.

Je ne me présenterai donc pas à la convocation de votre Procureur général corrompu, qui me lit en copie et reçoit un exemplaire du courrier du 12 octobre 2024.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Daniel Conus